

Metaltec Vaud
Assemblée extraordinaire 13 novembre 2025
Exposé des cotisations à AM & Metaltec Suisse
Situation actuelle

2017-2025

Table des matières

Contexte	1
Le système de cotisations	1
Situation actuelle	2
Rôle et apports de Metaltec Vaud et AM Suisse	2
Enjeux.....	2
Décision à prendre	2
Préavis du comité	3
Historique des Assemblées générales 2017 à 2025	3
En résumé Metaltec Vaud :	5
Historique Metaltec Romandie	5
En résumé Metaltec Romandie :	7
Cotisation AM Suisse depuis 2016	7
Référence	7

Contexte

Depuis 2017, Métal Vaud est devenu **Metaltec Vaud** à la suite de son adhésion à **AM Suisse**, la faïtière nationale.

Avant cela, **Metaltec Romandie**, dont Métal Vaud faisait partie, avait signé en 2016 un accord de collaboration avec AM Suisse. Cet accord vise à assurer la liaison entre les sections romandes et la faïtière, ainsi qu'à percevoir et reverser les cotisations.

Le système de cotisations

Les cotisations dues à **AM Suisse & Metaltec Suisse** sont calculées selon la **masse salariale SUVA N-2** et réparties en trois volets :

- Taches communes
Cotisation générale à AM Suisse (Agrotec Suisse / Metaltec Suisse / Farriertec Suisse)
- Cotisation de formation professionnelle (Metaltec Suisse)
- Cotisation commission technique (Metaltec Suisse)

Le montant maximal de cotisation est de **CHF 12'000** pour une masse salariale supérieure à **CHF 3 millions**.

En Suisse romande, ces cotisations sont payées via les associations cantonales.

Pour les membres vaudois, tous affiliés à la FVE, les cotisations figurent sur les factures émises par la FVE. Celle-ci reverse ensuite les montants perçus à Metaltec Vaud, qui transfère à son tour la part due à AM Suisse à Metaltec Romandie, chargée de verser les cotisations à la faîtière nationale.

Situation actuelle

Depuis 2017, les cotisations exigées par AM Suisse augmentent régulièrement, réduisant les moyens financiers de Metaltec Vaud pour ses propres actions au service des membres.

En 2021, la contribution due à AM Suisse s'élevait à **40 %** du plein tarif. Ce taux est aujourd'hui de **50 %**, et atteindra **55 % en 2026–2027**.

AM Suisse prévoit d'atteindre un taux de perception de **70% des cotisations** auprès des sections romandes d'ici **2030**, dans un souci d'équité avec les autres régions du pays, qui s'acquittent déjà de la totalité (100%) des cotisations.

Rôle et apports de Metaltec Vaud et AM Suisse

Metaltec Vaud défend les métiers de la construction métallique dans le canton, soutient la formation, favorise le réseautage et permet à ses membres de bénéficier de prestations FVE à des conditions préférentielles.

AM Suisse (Metaltec Suisse), faîtière nationale, représente les intérêts des employeurs des domaines de la construction métallique, de la technique agricole et de la maréchalerie. Elle agit au niveau national pour des conditions-cadres favorables et une formation de qualité.

Enjeux

Les membres de Metaltec Vaud reconnaissent les prestations de la FVE comme suffisantes pour leurs besoins. Le comité s'efforce donc de **maintenir un équilibre entre participation nationale et autonomie cantonale**, en gardant des cotisations raisonnables.

Cependant, la hausse imposée par AM Suisse **ne permet plus de maintenir le taux actuel de 50 %** sans déséquilibrer les finances.

Il est donc nécessaire de revoir la ventilation des cotisations, selon le schéma suivant :

- **Metaltec Vaud** : 0.125 % de la masse salariale AVS (inchangé)
- **Metaltec Vaud – sections** : selon les décisions de chaque section
- **AM Suisse / Metaltec Suisse** : selon leur base de calcul (tâches communes, formation, commission technique)

Un calculateur Excel joint permet à chaque entreprise d'estimer l'impact de ces nouvelles cotisations pour 2026 et 2027. L'augmentation concerne la cotisation due à AM Suisse. Toutes les entreprises voient une hausse significative, d'environ 40%, avec un impact plus marqué sur les entreprises de plus de 20 employés.

Décision à prendre

L'Assemblée générale extraordinaire devra statuer sur une éventuelle adaptation des cotisations, en connaissance de cause, afin de :

- préserver la viabilité de Metaltec Vaud,
- éviter les désaffiliations massives,
- et maintenir une relation constructive avec AM Suisse.

Objet de la votation :

1. Accepter le nouveau système de facturation des cotisations, tel que présenté dans le calculateur Excel fourni.
2. Accepter la hausse des cotisations AM Suisse pour les années 2026 et 2027 qui passe de 50 à 55% du montant total des cotisations dues à AM Suisse (100%)
3. En cas de refus de la proposition 2, accepteriez-vous une cotisation AM Suisse maintenue à 40 % (2021), afin de garantir une cotisation équitable

Rappel : toute entreprise membre de Metaltec Vaud est automatiquement membre d'AM Suisse.

Préavis du comité

Le comité de Metaltec Vaud émet un préavis favorable au nouveau système de facturation selon le calculateur proposé qui correspond au mode de calcul d'AM Suisse.

Il souhaite contribuer de manière équitable au financement de la faîtière nationale et bénéficier de son rayonnement, tout en limitant l'augmentation des cotisations à un maximum de 50 % du montant total fixé par AM Suisse, afin de préserver l'équilibre financier de l'association et de garantir la poursuite de ses actions en faveur de ses membres.

Historique des Assemblées générales 2017 à 2025

2017 – AG du 30 mars

- Maintien des cotisations cantonales
(barème selon salaires SUVA, min. CHF 150.– / max. CHF 300. –).
- **Décision** : maintien validé à l'unanimité.
- 15 entreprises sur 62 sont membres d'AM Suisse
- **Décision** : Adhésion automatique à AM Suisse avec cotisation supplémentaire
→ acceptée par 23 voix, 3 abstentions.
→ modification des statuts

2018 – AG du 5 juin

- Hausse de CHF 7'000. – due à AM Suisse.
- **Décision** : cotisations des membres inchangées, différence prise en charge par le groupe cantonal Metaltec Vaud (validé à l'unanimité).

2019 – AG du 16 mai

- Nouvelle hausse de CHF 7'000. – due à AM Suisse.
- **Décision** : cotisations des membres inchangées, différence assumée par le groupe cantonal Metaltec Vaud (adopté à la majorité, 1 objection).

2020 – AG du 28 mai

- Présentation des comptes : fortune en baisse (CHF 114'183.– fin 2019 vs CHF 153'542.– fin 2018).
- Discussion sur la nécessité de revoir la politique de dépenses.
- **Décision** : aucune adaptation de cotisation.

2021 – AG du 8 septembre

- Forte baisse de fortune (CHF 76'957.– fin 2020).
- Proposition d'augmenter les cotisations (variante a : 0.2% ou variante b : 0.25%).
- **Vote** : principe d'augmentation refusé (Oui : 11, Non : 7, Abstention : 7). La proposition obtient la majorité des voix émises, mais pas la majorité absolue.
- **Décision** : maintien des cotisations existantes.
Création d'un groupe de travail

2021 – AG extraordinaire du 25 novembre

- Groupe de travail propose deux options :
 - A : sortie d'AM Suisse
 - B : augmentation cotisation groupe Metaltec Vaud à 0.125% permettant de compenser les augmentations des cotisations d'AM Suisse
- **Vote** : A = 4 voix, B = 18 voix, 1 abstention.
- **Décision** : augmentation de cotisation du groupe validée (0.125%).

2022 – AG du 19 mai

- Forte baisse de fortune (CHF 26'201.– fin 2021).
- AM Suisse : objectif 70% de cotisations (progression linéaire +3%/an sur 5 ans) soit 15% sur 2022–2026.
- Présentation de la hausse progressive (15% sur 2022–2026).
- Une analyse fine des prestations fournies par AM Suisse et celles fournies par nos associations romandes à nos membres est en cours, afin de déterminer et chiffrer exactement les cotisations à payer à AM Suisse et éviter les redondances.

2023 – AG du 28 mars

- Fortune en hausse à CHF 35'360.–.
- **Décisions** :
 - Maintien des cotisations : 0.125% des salaires AVS (min. 250.– / max. 1'500. –) + part AM Suisse selon effectif.
 - Instauration d'une finance d'entrée de CHF 1'500. – pour les nouveaux membres => caution conventionnelle

2024 – AG du 25 avril

- Bénéfice 2023 : CHF 20'138.—, fortune totale CHF 55'498.—.
- **Décision** : maintien des cotisations (identiques à 2023, incluant la finance d'entrée de CHF 1'500. —).

2025 – AG du 2 mai

- Cotisations AM Suisse en hausse → demande de passer de 50% à 70%.
- Comité défend la limite à 50%, sinon choix individuel d'adhésion directe à AM Suisse.
- Modification statutaire envisagée (suppression de l'art. 6 al. 3 sur l'adhésion automatique).
- **Décision** : maintien des cotisations actuelles pour 2025 :
 - Finance d'entrée CHF 1'500. —
 - Cotisation Metaltec Vaud : 0.125% des salaires AVS (min. 250.— / max. 1'500. —)
 - Accepté à l'unanimité.

Cotisation AM Suisse : Une analyse fine des prestations fournies par AM Suisse et celles fournies par nos associations romandes à nos membres est en cours, afin de déterminer et chiffrer exactement les cotisations à payer à AM Suisse et éviter les redondances.

Discussion pour une augmentation maximale à 50% des cotisations, cas échéant libre choix à l'entrepreneur de s'affilier ou non à la faîtière en direct.

Dans ce contexte, le comité a décidé de probablement convoquer une assemblée générale extraordinaire cet automne.

En résumé Metaltec Vaud :

- **2017–2019** : cotisations des membres inchangées, différence AM Suisse supportée par le groupe.
- **2020–2021** : situation financière fragilisée → premières discussions sur l'augmentation.
- **Nov. 2021** : adoption d'une augmentation à 0.125%.
- **2022–2024** : maintien des cotisations, avec hausse progressive vers AM Suisse et introduction d'une finance d'entrée (2023).
- **2025** : maintien du barème, mais contestation de la hausse AM Suisse (volonté de limiter à 50% et d'assouplir l'adhésion automatique).

Historique Metaltec Romandie

Avant 2016

- Metaltec Vaud est membre de **Metaltec Romandie** (avant d'être réintégré à AM Suisse).
- Les cotisations romandes servent d'intermédiaire entre les sections cantonales et AM Suisse.

2016 – Accord Romandie – AM Suisse

- Accord de collaboration signé.
- Cotisations : encaissées par **Metaltec Romandie**, puis reversées à AM Suisse.
- **Rétrocessions AM Suisse → Romandie :**
 - CHF 60'000. – (indemnités secrétariat patronal)
 - CHF 25'000. – (indemnité Metaltec Romandie)
 - CHF 10'500. – (soutien distinction apprentis)

2021

- Metaltec Vaud propose un **plafond de cotisations max à 40%** pour limiter la charge des entreprises vaudoises. Cette décision a été transmise par courrier à AM Suisse, sans réponse à ce jour.
- Menace de quitter AM Suisse si augmentation trop forte.

2023

- Engagement d'un fiduciaire par Metaltec Romandie pour réaliser un bilan complet des sections, offrant une base factuelle en vue de meilleures négociations de notre participation.

2025

- Nouvelle proposition : **plafond relevé à 50%** (toujours refus d'aller jusqu'à 70% comme exigé par AM Suisse).
- Idée d'assouplir l'adhésion automatique à AM Suisse pour donner plus de liberté aux membres.
- Menace réitérée de quitter AM Suisse si la charge devient insoutenable. Cette décision a été transmise par courrier à AM Suisse, sans réponse à ce jour.

Situation actuelle (2026–2027)

- Accord provisoire : cotisations fixées à **55%** en attendant une solution durable.
- AM Suisse engage une personne « technico/administrative » pour la Romandie basée à Aarberg
- Les **indemnités redistribuées à Metaltec Romandie cesseront** (plus de rétrocessions de travail).

Dès 2030

- Objectif AM Suisse – d'atteindre 70% de cotisation

En résumé Metaltec Romandie :

- **2016–2020 :** partenariat fluide, avec rétrocessions financières utiles pour la Romandie.
- **Dès 2021 :** Tensions sur le niveau de cotisations (40% proposé → refusé).
- **2025 :** Le 13 mars, Metaltec Vaud a reçu le Directeur d'AM Suisse, Bernhard von Mühlengen, pour une visite de la FVE et une présentation de notre écosystème particulier. À la suite de cette séance, la décision lui a été communiquée : en cas d'augmentation supérieure à 51%, le libre choix sera laissé aux entrepreneurs de s'affilier ou non à AM Suisse qui sera décidé lors d'une AG extraordinaire.

Vaud monte à 50% mais refuse le 70% imposé à terme par AM Suisse.
- **2026–2027 :** compromis temporaire à 55%, mais perte des indemnités et relation plus fragile.
- **2028 :** ? 65% négociation en cours
- **Dès 2030 :** AM suisse souhaite 70%

Cotisation AM Suisse depuis 2016

Année

	Cotisation payée	% négocié	Augmentation
2016	44'000.00 CHF		
2017	66'500.00 CHF		34%
2018	73'500.00 CHF		10%
2019	80'500.00 CHF		9%
2020	87'500.00 CHF		8%
2021	86'150.00 CHF		-2%
2022	79'940.00 CHF		-8% Sottas reprend Felix
2023	83'490.00 CHF		4%
2024	94'360.00 CHF	50%	12%
2025	90'800.00 CHF	50%	-4%
2026	99'966.00 CHF	55%	9%
2027	99'966.00 CHF	55%	0%
2028 ?			

Référence

[Metaltec Suisse - Devenir Membre actif](#)

[10 raisons de devenir membre d'AM Suisse](#)

[AM Suisse - Cotisation de membre \(Cotisation de membre\)](#)

[Metaltec Waadt - Devenez Membre de METALTEC VAUD](#)

10 raisons convaincantes de devenir membre d'AM Suisse :

10 raisons convaincantes de devenir membre d'AM Suisse

1. Ensemble, imbattables

En tant que membre d'AM Suisse, vous faites partie d'une communauté forte qui œuvre collectivement pour défendre les intérêts du secteur de la construction métallique et de la technique agricole. Ce qu'une seule personne ne pourrait accomplir, nous le réalisons ensemble : nous renforçons nos secteurs et assurons l'avenir de notre métier grâce à un engagement collectif et à une coopération ciblée.

2. Responsabilité pour l'avenir – formation et promotion de la relève

AM Suisse investit dans la formation et le développement de la future génération. Chaque membre contribue à ce que les professionnels de demain soient bien formés et prêts à relever les défis mondiaux. Ensemble, nous garantissons la qualité suisse et soutenons la relève dans notre secteur.

3. Une force politique commune

AM Suisse unit les forces de ses membres pour se battre nationalement et internationalement pour des conditions-cadres équitables. Par un lobbying ciblé et une représentation politique active, nous faisons en sorte que vos intérêts soient entendus aux plus hauts niveaux – en Suisse et au-delà.

4. Des conditions de travail équitables par solidarité

En devenant membre d'AM Suisse, vous ne défendez pas seulement vos propres intérêts, mais vous vous engagez aussi pour des conditions de travail équitables et progressistes pour l'ensemble du secteur. Cette base sûre et équitable est essentielle pour le succès durable de nos entreprises.

5. Un réseau exclusif et un échange précieux

L'adhésion à AM Suisse vous donne accès à un réseau unique composé d'experts, de pionniers et d'innovateurs. Profitez des opportunités de rencontre lors de nos événements pour échanger et tirer parti de ce trésor de connaissances collectives. Ensemble, nous apprenons et grandissons plus fort.

10 überzeugende Gründe für eine Mitgliedschaft bei AM Suisse

1. Gemeinsam unschlagbar

Als Mitglied von AM Suisse sind Sie Teil einer starken Gemeinschaft, die gemeinsam für die Interessen der Metallbau- und Landtechnikbranche eintritt. Was eine Person allein nicht schaffen könnte, gelingt uns zusammen: Wir stärken die Branchen und sichern die Zukunft unseres Handwerks durch kollektives Engagement und gezielte Zusammenarbeit.

2. Verantwortung für die Zukunft – Ausbildung und Nachwuchsförderung

AM Suisse investiert langfristig in die Aus- und Weiterbildung der kommenden Generation. Jedes Mitglied trägt dazu bei, dass die Fachkräfte von morgen bestens ausgebildet und für globale Herausforderungen gerüstet sind. So sichern wir gemeinsam die Schweizer Qualität und den Nachwuchs in unserer Branche.

3. Gemeinsam stark in der Politik

AM Suisse bündelt die Kräfte seiner Mitglieder, um national und international für faire Rahmenbedingungen zu kämpfen. Durch gezielte Lobbyarbeit und eine aktive politische Vertretung sorgen wir dafür, dass Ihre Interessen auf höchster Ebene Gehör finden – in der Schweiz und darüber hinaus.

4. Faire Arbeitsbedingungen durch Solidarität

Mit einer Mitgliedschaft bei AM Suisse fördern Sie nicht nur Ihre eigenen Interessen, sondern engagieren sich auch für faire und fortschrittliche Arbeitsbedingungen in der gesamten Branche. Diese sichere und gerechte Basis ist unerlässlich für den langfristigen Erfolg unserer Betriebe.

5. Exklusives Netzwerk und wertvoller Austausch

Die Mitgliedschaft bei AM Suisse eröffnet Ihnen den Zugang zu einem einzigartigen Netzwerk aus Experten, Pionieren und Innovatoren. Nutzen Sie die Möglichkeit, sich bei unseren Veranstaltungen auszutauschen und von diesem kollektiven Wissensschatz zu profitieren. Zusammen lernen und wachsen wir stärker.

6. Soutien pour les défis de demain

Dans une période de changements rapides, AM Suisse se tient aux côtés de ses membres en tant que partenaire fiable. Que ce soit pour la digitalisation ou l'internationalisation, nous vous aidons à vous adapter aux nouvelles exigences du marché et à construire un avenir prospère.

6. Unterstützung für Herausforderungen von morgen

In einer Zeit des rasanten Wandels steht AM Suisse seinen Mitgliedern als verlässlicher Partner zur Seite. Ob Digitalisierung oder Internationalisierung: Wir unterstützen Sie dabei, sich an neue Marktanforderungen anzupassen und die Zukunft erfolgreich zu gestalten.

7. Des valeurs claires pour une communauté forte

AM Suisse incarne les valeurs de confiance, de respect et de solidarité. En rejoignant notre communauté, vous affirmez votre engagement pour ces valeurs communes et contribuez à rendre notre secteur durable et tourné vers l'avenir.

*7. Klare Werte für eine starke Gemeinschaft
AM Suisse lebt die Werte von Vertrauen, Respekt und Solidarität. Mit einem Beitritt zur Gemeinschaft setzen Sie ein Zeichen für diese gemeinsamen Werte und arbeiten mit uns daran, die Branche nachhaltig und zukunftssicher zu machen.*

8. Transfert de savoir-faire et support technique de premier ordre

Profitez de l'immense expertise de nos associations et du réseau d'AM Suisse. Notre soutien exclusif en matière technique, juridique et organisationnelle vous aide à gérer efficacement et avec succès votre entreprise.

8. Wissenstransfer und technischer Support auf höchstem Niveau

Profitieren Sie vom umfangreichen Fachwissen unserer Verbände und dem Netzwerk von AM Suisse. Unsere exklusive Unterstützung in technischen, rechtlichen und organisatorischen Fragen hilft Ihnen dabei, Ihren Betrieb effizient und erfolgreich zu führen.

9. Un soutien pratique en gestion d'entreprise

AM Suisse propose des solutions sur mesure et des ressources pour la gestion d'entreprise, sécurité au travail, de l'assistance juridique aux outils de gestion. Vous n'êtes pas seul – nous vous accompagnons dans tous les domaines essentiels pour rendre votre entreprise plus sûre et performante.

9. Praktische betriebswirtschaftliche Unterstützung

AM Suisse bietet massgeschneiderte Lösungen und Ressourcen für die Unternehmensführung, von Rechtsberatung, Arbeitssicherheit bis hin zu betriebswirtschaftlichen Instrumenten. Sie sind nicht allein – wir unterstützen Sie in allen wichtigen Bereichen und machen Ihre Unternehmungen sicherer und effizienter.

10. Votre adhésion pour l'avenir de la branche

AM Suisse est plus qu'une association : c'est un mouvement pour l'avenir des secteurs de la construction métallique et de la technique agricole en Suisse. En devenant membre, vous contribuez à promouvoir l'innovation, à créer des emplois sûrs et à préserver la qualité et la rentabilité de notre métier. Participez activement à la construction de l'avenir de notre branche !

10. Ihre Mitgliedschaft für die Zukunft der Branche

AM Suisse ist mehr als ein Verband – er ist eine Bewegung für die Zukunft der Schweizer Metallbau- und Landtechnikbranche. Durch Ihre Mitgliedschaft tragen Sie dazu bei, Innovation zu fördern, sichere Arbeitsplätze zu schaffen und die Qualität und Rentabilität unseres Handwerks zu sichern. Gestalten Sie die Zukunft der Branche aktiv mit!